

Arras, le 28 MAI 2014

La veille du démantèlement du camp des migrants de Calais, l'administration locale a décidé de mettre en œuvre son plan B.

En effet, face au refus des associations d'aide aux migrants, l'administration a sollicité nos collègues de Calais pour effectuer le tri des vêtements qui seront à disposition des migrants le 28 mai après leur expulsion.



FO PREFECTURES a directement informé l'Administration Locale mais aussi au niveau du ministère de notre position face à cette situation.

Nous rappelons que les agents de préfectures et sous-préfectures ne doivent nullement être utilisés pour des missions hors administratives.



k8595051 www.fotosearch.com

Au moment où le ministère évoque des économies budgétaires, l'administration a utilisé des collègues de catégorie A et B ET 3 vacataires pour effectuer cette tâche de tri.

Nous restons perplexes au coût de l'heure, nos collègues ne sont-ils pas plus « rentables » sur leurs missions qu'à effectuer cette tâche, où alors l'administration n'avait-elle pas prévu le tri des vêtements récupérés auprès d'associations dans le dispositif du démantèlement.

**Pour FORCE OUVRIERE c'est inacceptable !!!
cet exemple reflète bien la situation, l'administration avance à petit pas sans prendre en compte VOS conditions de travail.**

Un fossé se creuse entre le ministère qui met en place des groupes de réflexion sur la Qualité de Vie au Travail et les préfectures qui agissent au plus pressé sans se préoccuper de nos conditions.